

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANÇON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 21 décembre 2020

Date de la

Convocation :

17 décembre 2020

Date d’Affichage :

22 décembre 2020

Objet : Délibération n° 2020-158

**Association « Team High Trail Briançon » :
demande de subvention exceptionnelle.**

**L’an deux mille vingt, le vingt-un décembre à dix-huit heures
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents : MM. ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas.

Étaient représentées : ROUX Catherine par GRANET Céline, ROMAN Leslie par CORDIER Georges.

Absents excusés : MM. ARNAUD Cyril, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Mme GUIGUES Véronique a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire expose au conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle déposée par l’association « Team High Trail Briançon »,

En effet, cette association a organisé cet été au départ de Villard St Pancrace la course dénommée « Ecolo Trail de l’Izoard ». Compte tenu des incertitudes liées aux conditions sanitaires « Covid 19 » et une météo très défavorable à cette date, le nombre de participants n’a pu permettre d’équilibrer le budget de cette course.

M. le Maire propose au conseil municipal d’attribuer une subvention exceptionnelle de 800 €. à cette association,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à cette demande et,
- **VOTE** une subvention de 800 €. à l’association « Team High Trail Briançon »,.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE